

Annexe I

Mme. Anne-Thérèse Guyat
Administration communale d'Écublens
Ch. de la Colline 5
CP 133
1024 Écublens

Collectif Vesta
M. Lucas Moréel & co.
Av du 14 Avril 7
1020 Renens

Concerne : Proposition d'arrangement

Chère Madame Guyat,

Nous sommes trois étudiants de l'Université de Lausanne qui venons de terminer nos Bachelors de Philosophie avec comme branche secondaire l'Histoire pour deux d'entre nous et la Littérature Française pour le dernier. Nous avons tous les trois travaillé durant les trois dernières années afin de financer nos études mais le fait est qu'il est très difficile d'allier un travail d'étudiant à de sérieuses études en Master. Qui plus est, le marché du logement étant saturé, il est quasiment impossible de se loger dans la région lausannoise sur la base d'une bourse d'étude. Sur la base de ce constat, nous avons pris la décision de nous constituer en collectif dans le but de proposer un projet de partenariat avec une commune disposée à mettre à notre disposition un espace de logement inoccupé en échange de son entretien et de services rendus à la collectivité.

Nos engagements vis-à-vis du lieu seraient les suivants:

- Entretien du terrain s'il y en a un ;
- Restauration du lieu si besoin est ;
- Maintien de la propreté ;
- Absence de nuisances sonores pour le voisinage ;
- Prise en charge de l'eau et de l'électricité en fonction de notre utilisation.

En contrepartie de la mise à disposition temporaire d'un lieu inoccupé, des projets enrichissant pour la commune et ses habitants en fonction de leurs besoins ou de leurs souhaits pourront voir le jour, par exemple:

- Bibliothèque ;
- Jardin/potager dont la production reviendrait aux habitants du quartier ;
- Garderie ;
- Service de dog-sitting ;
- Activités culturelles (conférences, projection de films, ateliers d'art, etc.).

Si votre commune dispose d'un espace inoccupé et que notre projet vous intéresse, nous serons heureux de nous investir pour le mener à bien.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce message,
Nous vous prions d'agrèer nos salutations distinguées.

Collectif Vesta

Jean-Claude MERMINOD
Avenue d'Epenex 17
Case postale 137
1024 Ecublens VD.
TÉL. : 021 634 40 40
Mobile : 079 606 24 08

Annexe II

Madame la Présidente
du Conseil Communal
Anne-Thérèse Guyaz
Rte du Bois 24
1024 Ecublens VD.

Ecublens, le 18 septembre 2015.

Madame la Présidente.

Par la présente, je vous informe que suite à ma démission de « Ecublens Forum d'opinions libres » à la date du 15 septembre 2015 et à ma confirmation par courrier du 16 septembre à Monsieur Hans-Peter Guilbert, président du groupe

Dès le prochain Conseil communal, je siégerais en qualité d'indépendant (hors parti), je vous demande de prendre les dispositions nécessaires.

Je vous prie d'agréer Madame la Présidente, l'expression de mes respectueuses et sincères salutations.

Jean-Claude Merminod



PS : Monsieur, Hans-Peter Guilbert nous lit en copie.

Annexe III

Charles Karlen
Chemin de l'Ormet 114
CH-1024 Ecublens

Bureau du Conseil Communal
Case Postale 133
CH-1024 Ecublens

Copie par E-mail

A l'att. de Mme. Anne-Thérèse Guyaz, Présidente

Ecublens, le 22.09.2015

Concerne : Démission du Conseil au 19 octobre 2015

Chère Madame la Présidente, chers amis,

Je vais prochainement quitter notre commune pour m'établir à Cheseaux. J'ai donc le regret de vous annoncer ma démission du Conseil au 19 octobre 2015.

Je souhaite également par la présente remercier sincèrement les personnes qui, intéressées par la Chose publique, ont contribué depuis mon entrées dans cette assemblée, au développement harmonieux de notre belle commune. Pendant ces années qui auront vu naître des projets ambitieux, j'ai eu la chance de découvrir des personnalités formidables. Je suis sûr qu'il en aura toujours à Ecublens, et que d'autres grands projets sont à venir, pleins d'opportunités pour la commune.

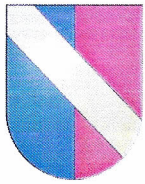
Comme on ne quitte pas si facilement le lieu qui nous a vus grandir et puisque je ne pars pas bien loin, j'aurais l'occasion de revenir régulièrement. J'aurais donc le plaisir de vous revoir lors d'une des nombreuses manifestations qui ont lieu à Ecublens.

Madame la Présidente, je vous souhaite une année de fin de législature paisible et à tous, je vous souhaite une très bonne continuation.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations les meilleures.

Charles Karlen





Ecublens VD, le 24.09.2015

Type : Postulat Motion Amendement

Autre (préciser) : Divers

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers,


Étant utilisateur du skate park du Pontet depuis de nombreuses années, je suis content de voir que la municipalité s'intéresse à l'entretien et à l'amélioration de celui-ci.

J'ai pu tester les nouveaux modules ajoutés récemment. Le suivi fait par le centre des jeunes va pouvoir faire le lien entre les utilisateurs et ceux qui ont conçus les modules ce qui est une très bonne chose.

Depuis la transformation du park, de nombreux nouveaux sportifs sont venus avec leurs amis et amènent plus de vie qu'auparavant.

Merci donc à la municipalité pour cet investissement et merci de votre attention.

Nom, prénom : Guillaume Leuba.....

Signature : 

Déchets

Une unité ultramoderne de recyclage des plastiques est créée à Grandson

Annexe IV

L'entreprise Cand-Landi met en place une unité industrielle de 10 000 m² sur son site de La Poissine

Frédéric Ravussin

Un nouveau réflexe de tri pourrait naître prochainement chez les consommateurs vaudois et romands. Habités depuis un quart de siècle à trier les bouteilles de boissons en PET, ils vont être invités à en faire de même avec tous les plastiques. L'entreprise grandsonnoise Cand-Landi construit en effet actuellement sur son site de La Poissine un imposant bâtiment qui élargira un peu plus le champ d'activités de cette société historiquement active dans la fabrication de granulats et de béton.

A compter du premier trimestre 2016, tous les plastiques pourront être pris en charge dans cette nouvelle unité industrielle de tri et de recyclage. En 2012, l'entreprise - qui collabore avec PET Recycling - s'est intéressée à cette filière globale, partant d'un constat mathématique évident. «En Suisse, les bouteilles en PET sont recyclées à



La «dernière pierre» de l'unité de tri et de recyclage des plastiques a été symboliquement posée hier sur le site de Cand-Landi à La Poissine. JEAN-PAUL GUINNARD

hauteur de 83%. Ce qui est bien. Mais elles représentent moins que 5% du plastique recyclable. Et celui-ci n'est recyclé qu'à environ 5%», explique Claude-Alain Roulet, directeur de Cand-Landi.

Bouteilles, flacons et boîtes

Après avoir rencontré de nombreuses communes et plusieurs associations de communes et périmètres de tri, Cand-Landi a convaincu PET Recycling de le suivre dans ce projet en créant RC-PLAST. Outre le PET, cette nouvelle entité s'intéresse donc aux plastiques de type ménager, issus de la grande distribution ou de l'industrie, comme les bouteilles de lait (en polyéthylène haute densité ou PEHD), les flacons de lessive (PELD) ainsi que les règles de bureau et les boîtes à CD (en polystyrène ou PS). «Tous sont différents. Un peu à l'image des groupes sanguins lors des dons, on ne peut pas mélanger ces plastiques pour obtenir quelque chose de bien», souligne Jean-François Marty, membre du comité directeur de PET Recycling.

Pour les traiter et les valoriser au mieux - une partie de ces plastiques pourront être réutilisés -, RC-PLAST disposera bientôt d'un outil

technologique de pointe, «l'une des plus modernes de Suisse et même d'Europe», selon Claude-Alain Roulet. La «dernière pierre» de cette nouvelle entité a été posée hier par Philippe Leuba. Un conseiller d'Etat qui a souligné la justesse d'un projet qui allie technologie, lutte contre la pollution et création d'une dizaine d'emplois. Symboliquement, cette dernière pierre a été coulée dans du béton avec une bouteille d'eau minérale en PET contenant d'autres plastiques.

Soit des matières qui se présenteront en vrac et en sacs à l'entrée de la chaîne de valorisation. Elles traverseront ensuite des grilles qui les sépareront mécaniquement en fonction de leur taille, avant que les aciers qu'elles peuvent contenir soient extraits. «La matière est ensuite écrasée avant d'être présentée au tri optique qui les répartit par type de plastique», relève Claude-Alain Roulet. Capacité de traitement de cette machine qui finalement compresse cette matière? Entre 5 et 7 tonnes à l'heure. Une masse importante qu'il convient toutefois de mettre en parallèle avec les 780 000 tonnes de déchets plastiques que la Suisse génère annuellement.